

ROYAUME DU MAROC



AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE

N°05/CNDH/2022

Le **vendredi 22 juillet 2022 à 10h00**, il sera procédé au siège du conseil national des droits de l'Homme (CNDH) à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale pour : **Réalisation de l'étude architecturale et le suivi du projet d'aménagement du bâtiment dédié au Musée d'Al Hoceima.**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré du bureau du service des marchés au siège du CNDH sis à **Avenue Riad, parcelle 22, Hay Riad, BP 21527, Rabat – Maroc.**

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ou du site du CNDH : [www.cndh.org.ma](http://www.cndh.org.ma)

Le budget prévisionnel, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est estimé à **18.000.000,00 DHS HT (dix-huit millions de Dirhams)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **100, 101 et 102** du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Il est prévu **une visite du site du projet le vendredi 08 juillet 2022 à 10h00**. Le site indiqué sur la carte présentée dans le programme de consultation se trouve à l'adresse : **Ancien bâtiment Bachaouia, au milieu de la place Mohammed V-Al Hoceima.**

**Les architectes peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés au siège du CNDH à Rabat à l'adresse indiquée ci-dessus ;
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale.